



Accueil des enfants d'âge scolaire dans l'UE

fiche d'info



QUEL est le contexte?

La question de l'accueil des enfants ne cesse de gagner en importance dans la politique sociale européenne. L'amélioration de l'offre de services d'accueil d'enfants est un moyen essentiel pour encourager et faciliter l'entrée des femmes sur le marché du travail et, par là même, pour réaliser les objectifs de Lisbonne qui préconisent de porter le taux d'activité féminine à 60 % d'ici à 2010. L'offre de services d'accueil de qualité constitue aussi un moyen d'aider les familles, de parvenir à un meilleur équilibre vie-travail et – plus important encore – d'assurer le bien-être des enfants eux-mêmes car il est de plus en plus admis que la pauvreté et l'exclusion sociale continuent de toucher de nombreux enfants en Europe.

POURQUOI cette étude?

La question de l'accueil des enfants a fait l'objet d'un grand nombre d'études depuis ces dernières années. Toutefois, le problème de l'accueil hors temps scolaire des enfants scolarisés (âgés de 5 à 12 ans) n'a pas suscité la même attention. Cet accueil regroupe tous les dispositifs ouverts en dehors du temps scolaire obligatoire, qui proposent une prise en charge matérielle et des activités de socialisation, de jeu et/ou éducatives. La Fondation a mené une étude approfondie sur les structures d'accueil hors temps scolaire, en s'intéressant en particulier aux évolutions intervenues en termes d'emploi et de bonnes pratiques dans le secteur. L'étude explore deux aspects majeurs du problème: les initiatives en matière d'emploi, qui favorisent le développement d'une main-d'œuvre qualifiée, et l'accessibilité tarifaire et la viabilité à long terme de l'offre de services en faveur des enfants vivant dans des zones défavorisées (qui comptent un grand nombre de ménages connaissant la pauvreté et les privations).

Les services passés en revue dans l'étude incluent les centres d'accueil de jour, les structures périscolaires relevant des secteurs public et privé et du tiers secteur, et les autres services réglementés ou relevant du secteur associatif. En plus d'une analyse bibliographique sur la situation dans l'Union européenne (UE), la première étape de l'étude a consisté à analyser le potentiel de création d'emplois du secteur en Autriche, à Chypre, en Hongrie, Pologne, Suède et au Royaume-Uni. La seconde, portant sur l'offre de services d'accueil dans les zones défavorisées, a analysé la situation en Belgique, République tchèque, Estonie, Allemagne, au Portugal et de nouveau, au Royaume-Uni.

QUELS sont les résultats?

Emploi, formation et services

- Globalement, les services d'accueil d'enfants se développent dans toute l'UE. Toutefois, les conditions de travail diffèrent dans les États membres étudiés sur le plan des pratiques d'emploi, des horaires d'accueil et de la couverture des services.
- Dans les États membres où l'accueil hors temps scolaire est assuré pour l'essentiel par du personnel enseignant, les rémunérations et l'image de la profession ont tendance à être meilleures.
- Il existe tout un éventail de dispositifs de formation et de qualifications dans l'UE, avec des enseignants qualifiés assurant ces services dans certains États membres, la mission incombant à un personnel non enseignant et moins qualifié dans d'autres.
- Les services d'accueil devraient répondre aux besoins des enfants et leur proposer toute une palette d'activités stimulantes et attrayantes, adaptées à leur âge. Il est également fondamental que ces services répondent aux besoins des familles en leur proposant des horaires souples et un service d'un coût raisonnable.

Services d'accueil des enfants dans les zones défavorisées

- Les structures et services à la disposition des enfants dans les zones défavorisées sont souvent insuffisants ou inadaptés.
- Les dispositifs d'accueil périscolaire qui marchent dans les zones défavorisées se caractérisent surtout par une aide des pouvoirs publics, par l'implication des acteurs locaux et par des services intégrés.
- Les services d'accueil périscolaire fonctionnent mieux et ont davantage d'impact lorsque les acteurs locaux participent à leur développement et à leur gestion.
- Une offre d'accueil en partenariat avec d'autres services, notamment avec les services sociaux, éducatifs et sanitaires, est la meilleure solution pour résoudre globalement les problèmes auxquels sont souvent confrontées les familles des quartiers défavorisés.



- Dans certains quartiers, l'accueil périscolaire est mis à profit pour remédier aux difficultés particulières rencontrées par les familles issues de minorités ethniques, et peut contribuer à améliorer la fréquentation scolaire des enfants et leurs résultats, apporter un soutien en langue et promouvoir l'insertion sociale.
- Des services d'accueil périscolaire sont également assurés auprès d'enfants présentant un handicap physique ou des difficultés d'apprentissage, ou encore auprès d'enfants vivant dans des familles en proie à des difficultés de violence domestique, de toxicomanie ou d'alcoolisme.

Intégration sociale et égalité des chances

- Les services d'accueil d'enfants doivent permettre de concilier travail et vie familiale.
- La croissance de l'emploi dans ces services peut contribuer à l'égalité des chances entre tous les enfants, tout en stimulant la participation des femmes au marché du travail.
- Les questions d'égalité peuvent se décliner à la fois en termes d'emploi dans le secteur et d'offre de services.
- Le secteur de l'enfance doit œuvrer en faveur d'une diversification de sa main-d'œuvre, à l'image de la diversité des enfants accueillis.
- Un déséquilibre entre les sexes est observé dans la main-d'œuvre de ce secteur, qu'il conviendrait de corriger notamment en mettant en place des mesures d'incitation pour recruter davantage d'hommes et en identifiant des modèles de rôles, qui reprennent à leur compte l'idée que le secteur de l'enfance constitue un choix de carrière.

Points de vue des partenaires sociaux

Les syndicats sont en faveur d'une offre de services d'accueil hors temps scolaire pour un certain nombre de raisons. À leurs yeux, ces services procurent divers avantages : ils bénéficient aux travailleurs, stimulent la participation des femmes au marché du travail, améliorent les possibilités d'évolution de carrière, allègent les contraintes pesant sur les salariés avec enfants, ils sont un facteur positif pour la santé des enfants et de leurs parents et sont vecteurs d'emplois, en particulier dans les quartiers défavorisés. Les syndicats sont également intéressés par une amélioration des conditions d'emploi et des opportunités de carrière des personnels du secteur.

Les employeurs sont eux aussi intéressés par une amélioration de l'offre. Pour livrer une concurrence efficace, les entreprises ont besoin d'un personnel de qualité, fiable et productif. Les services d'accueil périscolaire peuvent y contribuer en élargissant la réserve de main-d'œuvre dans laquelle les employeurs peuvent puiser. Lorsque les salariés ont accès à

des services d'accueil fiables, ils sont plus susceptibles de rester dans leur entreprise – un aspect qui revêt une dimension énorme lorsque l'on calcule les frais afférents au recrutement et à la formation d'un salarié. De surcroît, le développement de l'emploi dans les zones défavorisées se traduit par une hausse du revenu des ménages; les entreprises bénéficient en retour d'une dynamisation des flux monétaires dans l'économie locale.

Enfin, les gouvernements ont tout à gagner – en général, et dans les zones défavorisées en particulier - d'une offre de qualité, à prix raisonnable et accessible. Une telle offre peut les aider à réaliser leurs objectifs stratégiques que sont la lutte contre la pauvreté, une meilleure réalisation des objectifs éducatifs, le développement économique, l'intégration sociale, la sécurité collective, l'amélioration des chiffres de la santé et de l'équilibre vie-travail. Elle peut également les aider à relever les défis à plus long terme de l'évolution démographique et de la mondialisation.

ET MAINTENANT?

L'insuffisance de l'offre, son coût élevé, l'inaccessibilité, la médiocrité et l'inadéquation des services caractérisent la majorité des services d'accueil proposés en Europe. Aussi l'un des défis à relever par les pouvoirs publics est-il d'œuvrer en faveur d'une offre qui favorise tous les enfants, à égalité.

Les initiatives visant à stimuler la qualité et la disponibilité des services sont les bienvenues et devraient bénéficier d'un appui pour que l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire soit une expérience enrichissante, qui favorise le développement personnel, émotionnel et cognitif des enfants. Un accueil de plus grande qualité aura en retour pour effet de rassurer les parents quant à la prise en charge de leurs enfants pendant leur temps de travail, favorisant ainsi une hausse de la participation au marché du travail et un renforcement de l'économie.

Il y a lieu d'élaborer une politique de l'enfance en tant que telle; l'agenda pour la politique sociale est un instrument clé pour que cette politique soit élaborée en plaçant l'enfant au centre des préoccupations.

Pour toute information:

Teresa Renehan, agent de liaison pour l'information:
ter@eurofound.europa.eu

Principaux rapports

Employment developments in childcare services for school-age children
<http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef0632.htm>

Out-of-school care services for children living in disadvantaged areas
<http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef0752.htm>

Rapports nationaux

Ces rapports peuvent être consultés à l'adresse suivante:

<http://www.eurofound.europa.eu/areas/labourmarket/childcare.htm>

Autres travaux de la Fondation

Des informations sur un autre projet de recherche sur l'avenir du secteur de l'enfance peuvent être consultées sur:

<http://www.eurofound.europa.eu/emcc>

Les services d'accueil d'enfants et leur dimension dans les relations industrielles sont abordés dans *Reconciliation of work and family life and collective bargaining in the European Union: An analysis of EIRO articles*
<http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef0606.htm>



Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
Wyattville Road, Loughlinstown, Dublin 18, Irlande
Téléphone: (+353 1) 204 31 00
E-mail: postmaster@eurofound.europa.eu
Internet: <http://www.eurofound.europa.eu>